



Lenteur rapport expertise

Par **DEBRAY**, le **16/06/2020** à **07:34**

bonjour,rnrnJe voudrai savoir à partir de la période où j'ai été convoquée, le27/11/2019, à Paris, alors que je demeure dans le Var, pour une erreur de dianostique, avoir le rappport et la date de la dernière convocation, ce qui ma été dit par le CRCI. Je sais qu'il y à eu le confinement mais de novembre à mars, je pense que cela aurai dû être fait.rnrnDites-moi ce qu'il faut faire car j'ai bien peur qu'avec tout leur retard mon dossier, qui fait tout de même 1.095 pages (10 interventions suite à une dénervation abdominale faite en 2008, suite à une thoracotomie, je suis sanglée depuis cette intervention sinon je ne peux plus marcher, suite à une éventration que personne n'avaient vue, dur, radio echo, scanner, IRM) ce n'est que 2 années après qu'ils se sont rendu compte que j'avais une éventration mais beaucoup trop de temps s'était passé et tout mon abdomenest atrophié, beaucoup d'autres pathologies ce sont gréffées à cause de cette erreur de dianostique. Je suis en invalidité depuis 2011, je n'ai jamais pu reprendre mon travail jusqu'à ma retraite en 2017.rnrnPouvez-vous me dire ce qu'il faut faire car mon cabinet d'expertise attend le rapport ?rnrnMerci et cordialement,rnrnMadame D.

Par **Tisuisse**, le **16/06/2020** à **07:58**

Bonjour,rnrnJe suppose que vous avez un avocat. Si oui, c'est à lui de réclamer ce rapport. Après tout, vous le payez pour ça, non ?

Par **morobar**, le **16/06/2020** à **10:02**

Bonjour,rrrnAinsi que le dit @tisuisse, vous ne pouvez pas espérer une réponse argumentée sur un simple site de conseils juridiques, sans dossier ni rien.